

---

## Étude de cas sur le plaidoyer

# PAKISTAN : SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE

---

<b>PAYS :</b>	<b>Pakistan</b>
<b>THÈMES :</b>	<b>Enfants et éducation ; santé</b>
<b>APPROCHES DE PLAIDOYER :</b>	<b>Représentants gouvernementaux : lobbying ; représentants gouvernementaux : rencontrer</b>

---

Dans le district de Kohistan au Pakistan, les femmes et les enfants des communautés locales défavorisées sont plus susceptibles de contracter des maladies et même de mourir de problèmes de santé. Il y a à cela des causes multiples : la pauvreté, l'analphabétisme, les pratiques traditionnelles néfastes, un manque de connaissances de base en matière de santé, et un accès limité à des informations concernant la santé.

Il y a quelques années, Pak Mission Society (PMS), partenaire de Tearfund, a mené un plaidoyer qui a porté ses fruits et abouti à la construction d'un centre dédié à la santé maternelle et infantile à Pattan, la capitale du district de Kohistan, afin de remédier à ces problèmes. Le centre traite les maladies principalement responsables de la mauvaise santé des mères et des enfants dans le district, notamment les affections respiratoires, la diarrhée, la rougeole, la malnutrition et les problèmes de santé affectant les nouveau-nés.

Très vite, PMS s'est rendu compte que pour pouvoir offrir un service plus efficace aux mères et à leurs enfants, il fallait absolument qu'elle propose la vaccination en plus de ses autres services. Elle a donc sollicité le département de la Santé du district au nom de la communauté pour réclamer un service de vaccination.

Le plaidoyer de PMS a porté ses fruits : un memorandum d'accord avec le département de la Santé du district a été rédigé, stipulant que le centre dédié à la santé maternelle et infantile dispenserait désormais également un service de vaccination pour la région de Pattan. Il a été convenu que le département aurait la responsabilité de fournir les vaccins et de recruter un vaccinateur agréé et dûment formé par l'État, tandis que PMS serait chargée de fournir les fonds permettant de rémunérer le vaccinateur. Ce dernier rend des comptes à la fois au département de la Santé du district et aux responsables du centre, ce qui permet à la communauté de s'approprier l'initiative.

Pendant une visite de suivi, le directeur-général chargé du programme d'immunisation de la province, M. Jan Baz Afridi, s'est déclaré très impressionné par les services fournis dans ce centre de

santé maternelle et infantile, et par l'ampleur de ses activités. Le centre administre des vaccins et dispense des soins de santé à des milliers de patients chaque année.